

Envoyé en préfecture le 04/09/2025

Reçu en préfecture le 04/09/2025

Publié le

ID : 034-213400252-20250828-2025_045_2808-DE

Collectivité : Commune de BASSAN

Plan de financement définitif de l'opération de : Réfection de voirie 2024

Coût définitif de l'opération Pour être recevable, un dossier doit faire apparaître des montants identiques sur les devis ou l'APD, la délibération et le plan de financement			Ressources prévisionnelles définitives de l'opération			
Nature des dépenses les montants indiqués doivent être justifiés	Nom du prestataire	Montant (HT)	Financements	sollicité ou acquis	Taux	Montant (HT)
		0,00 €	Fonds européens			
			DETR	0,00 €	0,00 %	0,00 €
			DSIL			
			FNADT			
			Autres aide Etat			
			Conseil régional			
			Conseil départemental	0,00 €	0,00 %	0,00 €
			Autres aides non publiques			
			Sous-total aides		0,00 %	0,00 €
		0,00 €	Montant opération HT aides et subventions déduites			0,00 €
Travaux ou acquisitions			FDC CABM		50,00 %	62 076,85 €
			Part de la collectivité		50,00 %	62 076,85 €
Travaux	Réfection de voirie avenue de la Garrigues	4 680,00 €				
	Réfection de voirie Plein Soleil	5 826,20 €				
	Réfection de voirie chemin de servian	25 005,00 €				
	Réfection de voirie rue de la Distillerie	38 212,50 €				
	Réfection de voirie traverse de Bassan/ Lieuran	39 721,00 €				
	Réfection de voirie plateau servian	10 709,00 €				
	Sous-total travaux	124 153,70 €				
COÛT TOTAL DEFINITIF (HT)		124 153,70 €	TOTAL RESSOURCES DEFINITIVES (HT)		100,00 %	124 153,70 €

Le maître d'ouvrage s'engage sur le plan de financement de l'opération tel qu'annoncé ci-dessus qui est conforme à [] et que le conseil municipal, de communauté ou syndical s'est prononcé.

Signature le maire

Fait à : BASSAN

Le

